

des manifestations de bronchite sont venues se greffer sur cet état.

Ainsi, voilà donc au premier plan de la forme commune de la grippe, des phénomènes de fièvre, des désordres nerveux et souvent des troubles gastro-intestinaux. Au deuxième plan, une catarrhe ou inflammation des voies respiratoires.

Si la grippe sans inflammation des bronches n'est pas exceptionnelle, la grippe sans fièvre est relativement rare.

La durée ordinaire de cette forme de l'affection est d'une semaine environ. Cependant, il y a des gripes prolongées durant quinze jours, trois semaines, sans aggravations et sans complications.

Soignée rationnellement, elle est relativement bénigne.

Négligée, elle donne lieu, au contraire, aux recrudescences, aux rechutes et aux complications les plus graves, dont la manifestation la plus commune revêt le caractère de la pneumonie.

Que faut-il faire [pour ne pas s'exposer à pareille occurrence et à quelles indications thérapeutiques est-il prudent d'obéir ?

Le docteur Gaillard, médecin de l'hôpital St-Antoine de Paris répond on ne peut mieux à ces questions dans une étude qu'il vient de communiquer à l'Académie de médecine.

Le travail de ce médecin contient outre les observations personnelles de l'auteur, la quintessence des travaux des autorités médicales qui se sont occupées de la question tant en France qu'à l'étranger.

Nous ne saurions mieux faire que de donner l'analyse aussi complète que possible des lignes qu'il consacre au traitement abortif d'abord et ensuite au traitement de la forme commune de l'affection.

Examinons la première question.

Le sulfate de quinine administrée la dose d'un gramme dès le premier jour est-il susceptible de faire avorter l'influenza. Le docteur Gaillard penche pour l'affirmative.

Avec Teissier et Mossé, il estime que la quinine hâtivement prescrite a conjuré bien souvent les attaques de la grippe légère. Quand à la grippe sévère, on la voit évoluer en dépit du remède.

En présence des phénomènes initiaux de la grippe, il n'hésite pas à faire prendre sans retard un gramme de sulfate ou de chlorhydrate de quinine.

Si la maladie n'est pas jugulée, il a, avec plusieurs auteurs qui partagent son avis, la conviction d'en atténuer par ce moyen la rigueur et d'en conjurer peut-être les complications.

En ce qui touche le traitement même de l'affection, une fois caractérisée, il convient, dit-il, d'envisager celui-ci à la période d'état et à la période de convalescence.

Voici quels sont les indications thérapeutiques pour cette première partie du traitement :

1. Combattre la fièvre symptomatique de l'inflammation grippale.

Pour cela il faut administrer en deux fois, dans la journée, un gramme de sulfate ou de chlorhydrate de quinine.

2. Combattre la douleur.

C'est surtout la céphalalgie qui préoccupe les patients ; de là l'usage abusif de l'antipyrine avant l'arrivée du médecin.

Il convient de n'avoir recours à ce remède que si la douleur résiste aux sels de quinine ; encore est-il bon de ne le conseiller que le soir. La prise vespérale est dirigée contre l'insomnie aussi bien que contre le mal de tête. On ne dépassera pas la dose d'un gramme dans la soirée.

Parmi les succédanés de ce remède, c'est à-dire les corps pouvant remplacer l'antipyrine, on peut citer la phénacétine qu'on prescrit à la même dose.

3. Combattre l'embarras gastro intestinal. En général les purgatifs suffisent (huile de ricin, sulfate de soude, etc.)

Dans la majorité des cas il convient de répéter plusieurs fois les purgatifs.